



**GREAT LAKES AND ST. LAWRENCE CITIES INITIATIVE**  
**ALLIANCE DES VILLES DES GRANDS LACS ET DU SAINT-LAURENT**

**RÉSOLUTION 02 – 2015M**

**ACTIONS FACE À LA POLLUTION DES GRANDS LACS PAR LES ÉLÉMENTS**  
**NUTRITIFS**

**ATTENDU QUE** les efflorescences algales nuisibles (EAN) ont un impact négatif direct sur l'écosystème des Grands Lacs, sur l'eau potable, sur la qualité de l'eau, sur la qualité de vie et sur l'économie, incluant les activités récréatives, le tourisme et les valeurs foncières;

**ET ATTENDU QUE** si des actions rapides et drastiques ne sont pas prises, les EAN, amplifiées par la pollution par les éléments nutritifs d'origine humaine, les changements climatiques et les espèces envahissantes, continueront à se produire et à mettre en danger la santé et la vitalité de l'écosystème des Grands Lacs et du Saint-Laurent;

**ET ATTENDU QU'UN** EAN dans l'ouest du bassin du lac Érié a forcé le service de l'eau potable de la Ville de Toledo (Ohio) à recommander à ses 400 000 abonnés de ne pas boire l'eau du robinet pour deux jours en août 2014;

**ET ATTENDU QUE** la crise de l'eau potable de Toledo a mis en lumière les nombreux défis auxquels font face les villes en regard aux EAN et à la qualité de l'eau, non seulement face aux contaminants mais aussi face au manque de protocoles d'analyse de la microcystine, de normes et de protocoles de communications publiques durant la crise;

**ET ATTENDU QUE** l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent et le maire de Chicago, M. Rahm Emanuel, ont convoqué les maires de la région au Sommet des maires sur l'eau potable en septembre 2014 afin de développer des actions en réponse à la question des éléments nutritifs, incluant :

1. Exhorter l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis d'établir un avis limite et un protocole de réponse à la présence de microcystine dans l'eau potable pour la région des Grands Lacs et du Saint-Laurent et exhorter Santé Canada de mettre à jour ses directives pour la microcystine et exhorter les deux agences de coordonner leurs directives;
2. Exhorter les États des Grands Lacs d'établir une norme de concentration de phosphore en eau libre pour les Grands Lacs;



3. Exhorter le monde agricole de réduire l'écoulement agricole vers le lac Érié, incluant une meilleure gestion des éléments nutritifs et l'application du programme d'intendance des éléments nutritifs 4R;
4. Exhorter les municipalités à réduire leurs charges en phosphore par l'installation de davantage d'infrastructures vertes, de meilleures méthodes d'opération des installations de traitement des eaux et des mesures de prévention de la pollution;

**ET ATTENDU QUE** l'Alliance travaille à faire progresser la réduction de l'écoulement des éléments nutritifs des villes, des industries et de l'agriculture par son Collaboratif d'actions sur les éléments nutritifs (*Nutrient Action Collaborative*), qui discute directement avec des groupes dans les bassins versants du sud-est du Wisconsin, de la rivière Maumee, en Ohio, dans la Baie de Saginaw, au Michigan et dans le bassin versant de la rivière Thames, en Ontario;

**ET ATTENDU QUE** plusieurs villes et autres parties prenantes du bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent utilisent des techniques pour capturer l'eau de ruissellement à la source, des méthodes de rétention des éléments nutritifs dans des étangs de rétention ou des milieux humides naturels ou reconstruits, des jardins pluviaux et d'autres pratiques réduisant l'écoulement d'éléments nutritifs dans les ruisseaux, les lacs et les usines de traitement des eaux usées, résultant en une réduction des charges d'éléments nutritifs dans les Grands Lacs, le fleuve Saint-Laurent et leurs affluents;

**ET ATTENDU QUE** selon l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs (l'Accord), les gouvernements du Canada et des États-Unis se sont engagés à établir des limites de charges en éléments nutritifs d'ici 2016 et des plans d'action d'ici 2018 pour réduire les éléments nutritifs dans le lac Érié, et que sous l'égide de l'Annexe 4 de l'Accord, un sous-comité binational a été créé et chargé de développer des recommandations sur les limites prévues pour 2016 et que l'Alliance est représentée sur ce sous-comité;

**ET ATTENDU QU'**en février 2014, la Commission mixte internationale a lancé un rapport sur l'écosystème prioritaire du lac Érié, intitulé *Un régime santé pour le lac Érié: Réduction des charges de phosphore et des proliférations d'algues*, qui inclue 16 recommandations pour tous les niveaux de gouvernement du Canada et des États-Unis pour s'attaquer à la détérioration du lac Érié, incluant des cibles spécifiques pour les charge de phosphore total et de phosphore réactif dissous, un plan d'implantation sur 9 ans et des actions de réduction du phosphore spécifiques aux municipalités et au monde agricole;

**ET ATTENDU QUE** les gouverneurs du Michigan et de l'Ohio et la Première ministre de l'Ontario se sont entendus sur un objectif ambitieux de réduction des charges en phosphore de l'ordre de 40% dans le bassin Ouest du lac Érié d'ici 2025 ainsi que sur un plan de mise en œuvre de ces objectifs.



**POUR CES MOTIFS, IL EST RÉSOLU QUE** l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent exhorte l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis et Santé Canada de publier leurs avis concernant la microcystine dans l'eau potable et leurs directives en lien avec les utilisations récréatives de l'eau pour la saison 2015 et d'harmoniser ces avis et directives le plus possible;

**ET IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU** que l'Alliance encourage la participation et l'action dans les municipalités, le secteur agricole, l'industrie et les autres parties prenantes de la région afin d'identifier et d'implanter des pratiques de réduction de l'écoulement d'éléments nutritifs le plus rapidement possible;

**ET IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU** qu'avant la date limite de février 2016, les gouvernements fédéraux du Canada et des États-Unis lancent une vaste campagne de sensibilisation du public et des parties prenantes, en particulier la communauté agricole, les utilisateurs de systèmes septiques et les municipalités, au sujet des limites d'éléments nutritifs et du plan d'action qui s'y rattache pour réduire l'écoulement dans le lac Érié et ailleurs;

**ET IL EST ENFIN RÉSOLU** que les gouvernements fédéraux du Canada et des États-Unis doivent allouer les ressources financières et autres au développement et à l'implantation d'actions à court terme pour les réductions de l'écoulement des éléments nutritifs en amont de la présentation des plans d'actions requis par l'Accord en 2018.

Résolution signée ce 17<sup>e</sup> jour de juin 2015

---

John Dickert, Président  
Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent  
Maire de Racine (Wisconsin)